



## COUVERTURE SUPPLEMENTAIRE MALADIE IEG

# QUEL AVENIR?

**Pour les électriciens et gaziers et leurs familles,**

Depuis le lancement de l'appel d'offre sur la couverture supplémentaire maladie dans les IEG, les organisations syndicales et les employeurs ont travaillé pour choisir un nouvel assureur/gestionnaire et ce avec la confidentialité imposée par ce type de processus. Celle-ci a été rompue avec la parution d'un article dans la presse spécialisée « *l'Argus de l'assurance* » révélant le nom du candidat retenu par les employeurs.

**La CFDT ne partage pas** le choix d'un contrat assurantiel qui crée une rupture forte avec le monde mutualiste. Cette décision est source de nombreux questionnements parmi les 300 000 bénéficiaires, notamment sur ses réels motifs mais aussi sur la continuité de services qui sera rendue par le nouveau gestionnaire.

**La CFDT sera très vigilante** sur le fonctionnement de ce nouveau contrat afin que les électriciens et gaziers, qui doivent avoir une couverture santé de 3<sup>ème</sup> niveau performante, ne soient pas pénalisés.



**La CFDT rappelle son attachement au mouvement mutualiste, qui dans le domaine de la santé et de la prévoyance est un marqueur de l'histoire sociale des IEG.**